

La Rive aux rires



CONDITIONS DE RÉSERVATION D'ANNIVERSAIRE A LA RIVE AUX RIRES :

- ◆ L'anniversaire aura lieu si les arrhes (25€) parviennent dans les temps requis, à défaut, l'anniversaire sera annulé.
- ◆ Les arrhes seront **encaissés** avant l'anniversaire, la somme restante est à régler le jour de l'anniversaire selon le nombre d'enfants présents.
- ◆ La confirmation de l'effectif est obligatoire 72 heures au minimum avant la date de l'anniversaire **par écrit**: par mail: lariveauxrives@gmail.com ou par SMS 07.71.23.89.06
- ◆ Les enfants sont sous la responsabilité des parents ou des accompagnateurs, qui doivent veiller au respect des règles de sécurité et de bienséance. Le personnel vient en soutien mais ne remplace pas la surveillance constante des adultes (Sauf formule «sans les parents»)
- ◆ Le déclenchement du temps de l'anniversaire se fait à l'heure indiquée lors de la réservation. L'heure de fin devra être respectée . (*Au-delà de 15 minutes de dépassement nous facturerons 4 euros par enfant restant et par heure*)
- ◆ Les enfants invités rentreront dans le parc lorsque l'adulte référent de l'anniversaire sera présent. Lorsque l'adulte référent quitte le parc avec l'enfant fêtant l'anniversaire, les autres parents devront également partir.
- ◆ Les enfants accompagnant un invité, non inscrits à l'anniversaire, n'ont pas accès aux jeux.
- ◆ Il vous sera également demandé de jeter vos emballages dans les sacs poubelles lors de votre départ.
Si votre table n'est pas débarrassée, nous vous facturerons cette prestation .
- ◆ La taille de la table anniversaire, le nombre d'assiettes et de couverts dépendent du nombre d'enfants présents à l'anniversaire et non du nombre d'adultes.
- ◆ Par mesure d'hygiène et de sécurité, boissons, nourritures et bonbons sont consommés à table. L'alcool est interdit. Les boissons et autres denrées en provenance de l'extérieur ne sont pas admises.
- ◆ Les enfants doivent respecter la capacité d'accueil et la tranche d'âge indiquée sur chaque jeu. Il appartient à chacun d'entre eux de respecter les règles de sécurité, sous peine d'exclusion.